ALIMENTATION : CHARCUTERIE - Année 2027
Modalités de gestion

Les fournisseurs peuvent prendre contact pour obtenir plus de détails ;

Collège Jean Jaurès
Rue Jean Baptiste Huart
58130 GUERIGNY
Secrétaire Général : 03 86 90 17 51 Mail : gest.0580023k@ac-dijon.fr

1. **Documents à fournir :**

A l'appui de sa candidature, le candidat doit fournir en un seul exemplaire les documents prévus au Code des Marchés Publics :

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat
  1°) a satisfait aux obligations légales et fiscales
  2°) n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
  3°) n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du Travail

2. **Paiement :**

Le Comptable assignataire est l'Agent Comptable du lycée Raoul Follereau à NEVERS.
Le paiement sera fait dans les délais réglementaires par mandat administratif, après constatation du service fait, **sur présentation d'une facture déposée sur CHORUS.**

3. **Durée :**

La durée du marché est de un an (du 01 janvier 2027 au 31 décembre 2027) avec possibilité de reconduction tacite pendant 1 an.

4 .Nature du marché :

Le marché porte sur la fourniture de charcuterie.

L'offre doit comprendre :

- Jour de livraison et heure approximative (aucune livraison avant **6h15** et après 10h15)
- Prix ferme HT et livraison franco de port. Les prix peuvent être révisés à chaque trimestre. Ils doivent être communiqués avant le début du trimestre.
- Minima de commande pour franco de port
- Les produits doivent répondre aux normes de salubrités en vigueur et livrés dans des véhicules respectant les règles d'hygiènes.

5. Pourcentage :

Qualité des produits : 40 %
Prix : 55 %
Conditions de livraison : 5 %

Les propositions devront obligatoirement parvenir par courrier (date de dépôt aux services postaux) porteur ou par mail au plus tard le jeudi 15 octobre 2026 à 17H00 pour être admissibles à l'étude de l'équipe de direction du collège.
Les candidats seront informés individuellement de la décision du chef d'établissement quant à leur offre respective.

Guérigny, le 8 septembre 2026

La Principale,

COLLEGE JEAN JAURES LA PRINCIPALE I.DUREUIL GUERIGNY